

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00331

Numéro SIREN : 821 505 047

Nom ou dénomination : AVF HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2022 sous le numéro de dépôt 4001

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise		EURL ANF HOLDING		LE COURS NORD		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		19270 USSAC					
SIRET		8 2 1 5 0 5 0 4 7 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31/12/2020		31/12/2019	
				Net		Net	
				3		4	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	4 798	016	4 081	717	1 676
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	50 000	042		50 000	50 000
	Total I (5)	044	54 798	048	4 081	50 717	51 676
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070			
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	3 647	086		3 647	612
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	3 647	098		3 647	612
Total général (I + II)		110	58 445	112	4 081	54 364	52 288
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	2 000		2 000
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	200		200
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	11 296		5 193
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	7 372		6 102
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	20 868		13 496
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	33 316		38 013
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	180		780
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N-1)	169		172			
	Total III	176		176	33 496		38 793
Total général (I + II + III)		180		180	54 364		52 288
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Artificiel

¹ The symbol Δ denotes the difference between the two values of Δ obtained from the two different methods.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : EURL AVF HOLDING						Neant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	4 798	412		414		416	4 798		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	50 000	482		484		486	50 000		
TOTAL		490	54 798	492		494		496	54 798		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	3 121	502	960	504		506	4 081		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	3 121	572	960	574		576	4 081		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %			
						⑥	⑦	⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

AVF HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Le Cours Nord
19270 USSAC
821 505 047 RCS BRIVE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 JUIN 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 7 372 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 7 372 euros

Affectation :

au compte "autres réserves" 7 372 euros

Après affectation, le solde du compte est de 18 668 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 20 868 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance
Fabrice BURCIER

